RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

[redacted]

A.A.D. LANCRENO

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 10 000 euros

Lancreno
56360 SAUZON

RCS LORIENT 484 012 331

COMPTES DE LIQUIDATION EN DATE DU 31 JANVIER 2025

Pour copie certifiée conforme
Le Président

[redacted]

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N°15948*06

Désignation de l'entreprise	A.A.D. LANCRENO	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	LANCRENO 56360 SAUZON	
SIRET	4 8 4 0 1 2 3 3 1 0 0 0 1 9	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent * 12	

[redacted]

		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/01/2025 Net 3
	ommercial *	010	012	
	*	014	016	
		028	030	
	(1)	040	042	
	Total I (5)	044	048	
ACTIF CIRCULANT — STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	070	
	Autres* (3)	072	074	1 281
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	55
	Charges constatées d'avance*	092	094	
	Total II	096	098	1 336
	Total général (I + II)	110	112	1 336

PASSIF

		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 10 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 1 000
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132
	Report à nouveau	134 -34 123
	Résultat de l'exercice	136 -17 769
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 -40 892
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 638
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166 717
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 99)	172 99
	Comptes courants d'associés	173 40 774
	Autres dettes	175
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 42 228
	Total général (I + II + III)	180 1 336

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	581

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

[redacted] TAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire A-bis d[redacted] A.D. LANCRENO — Néant ☐ *

A- R[redacted] — Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐ — Exercice N clos le 31/02/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	[redacted]			210	
	[redacted] dont export et livraisons intracommunautaires	209		214	
	[redacted]	215		218	18 258
	[redacted] stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	217		222	
	[redacted]			224	
	[redacted]			226	
	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	18 259
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	5 470
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	337
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :.....)			242	8 837
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243	)	244	1 330
	Rémunérations du personnel*			250	5 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4 995
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	)	254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	12
	Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	25 981
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-7 722
Produits financiers (III)	280	3	**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	581
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	10 631
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	-17 769
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	314 17 769
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des c[redacted]-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)* 986		ZFU -TE *(44. octies A)* 987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)* 981		JEI *(44. sexies A)* 989		
	ZRD *(44 terdecies)* 127		ZRR *(44. quindecies)* 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)* 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344		
	ZFANG *(44 quaterdecies)* 345				
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641		
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 17 769
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2				370	372 17 769

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code gé… Désignation de l'entreprise : A.A.D. LANCRENO — Néant ☐ *

I IMMO… — ACTIF IMM…

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	402	10 550	404		406	10 550	406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	[redacted]rains	420		422		424		426			
	[redacted]ructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 101	442		444	2 101	446			
	Installations générales agencements., aménagements divers	450	589	452		454	589	456			
	Matériel de transport	460	16 200	462		464	16 200	466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	80	482	2	484	81	486			
TOTAL		490	29 519	492	2	494	29 520	496			

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 101	532		534	2 101	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	589	542		544	589	546	
	Matériel de transport	550	16 200	552		554	16 200	556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	18 889	572		574	18 889	576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	29 520	18 889	10 631	581	-10 050			
2				VOIR ANNEXE				
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 29 520	580 18 889	582 10 631	584 581	586 -10 050	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596 -10 050	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe EIA (2024) EIACUMFIA

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.A.D. LANCRENO

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	dont majorations exceptionnelles 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
	Pour risques et charges	620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
	TOTAL	680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	56 972
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	56 972
Déficits de l'exercice			860	17 769
Total des déficits restant à reporter			870	74 741

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	2 365	381	2 365
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	2 630	380	2 630
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	2 497
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	2 837
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A.A.D. LANCRENO — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/02/2024 et clos le : 31/01/2025 — Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions de brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026				
Période de référence	024	/ /	016	/ /	
Date de cessation		/ /		/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".*

CESSATION D'ACTIVITÉ

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

CESSATION D'ACTIVITE (6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2024

1/1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt [redacted] 31/01/2025

SIREN 484012331

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.A.D. LANCRENO

ADRESSE (voie) LANCRENO

CODE POSTAL 56360 VILLE SAUZON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MELLE | Nom patronymique DENYS | Prénom(s) CHRISTELLE

Nom marital DENYS GUILLON | % de détention 40,0000 | Nb de parts ou actions 400,00

Naissance : Date [redacted] | N° Département 95 | Commune ERMONT | Pays France

Adresse : N° | Voie LANCRENO

Code postal 56360 | Commune SAUZON | Pays France

Titre (2) MR | Nom patronymique GUILLON | Prénom(s) PATRICK

Nom marital GUILLON | % de détention 60,0000 | Nb de parts ou actions 600,00

Naissance : Date [redacted] | N° Département 93 | Commune [redacted] | Pays France

Adresse : N° | Voie LANCRENO

Code postal 56360 | Commune SAUZON | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

[redacted] D'ACTIVITE 2025

SIREN 4 8 4 0 1 2 3 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.A.D. LANCRENO

ADRESSE (voie) LANCRENO

CODE POSTAL 56360 VILLE SAUZON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : [redacted] | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA